

sentent des scènes de grande activité à chaque débarquement. Des trains regorgeant de monde sont dirigés chaque jour vers l'Ouest. Je n'hésite pas à dire que dans dix ans d'ici notre population ne sera plus de six ou sept millions seulement, mais bien de quinze, vingt ou vingt-cinq millions.

Le discours du trône fait aussi allusion à la prise de possession de la garnison de Halifax et à la fortification d'Esquimault par le gouvernement du Canada. Voici, monsieur l'Orateur, des questions d'intérêt historique. Pendant cent cinquante ans des troupes impériales ont tenu garnison à Halifax et les dernières de ces troupes ont abandonné notre pays ces jours derniers. On allègue en certains quartiers que le Canada ne fait pas son devoir en ce qui concerne sa défense, qu'il ne paraît pas disposé à vouloir prendre sa part de responsabilité en contribuant au soutien de l'armée et de la marine de guerre. On dit même que c'est écornifler que d'accepter du gouvernement britannique la protection de son armée et de sa marine de guerre sans le payer en retour. Il n'y a rien de plus inexact, monsieur l'Orateur. Bien vrai que nous ne contribuons pas directement à l'échiquier impérial, mais nous faisons notre devoir, nous payons notre écot. Tout en remerciant la Grande-Bretagne de la protection que nous offre son armée et sa marine de guerre, tout en la remerciant pour ce qu'elle fait pour le Canada sous ce rapport, nous refusons d'admettre que nous recevons cette protection par charité et gratuitement. Nous avons fait notre devoir courageusement et convenablement. Ceux qui seraient tentés de diffamer le Canada en disant qu'il ne contribue pas sa quote-part au budget de la défense nationale, feraient bien de lire le discours prononcé par sir Charles Tupper devant la ligue de l'empire britannique, à Ottawa, en 1899. Le vieux politique déclara alors qu'à l'époque de la confédération, sir John A. Macdonald, sir Georges-Etienne Cartier, l'honorable Geo. Brown et quelques autres Canadiens distingués se rendirent à Londres, en qualité de commissaires, pour négocier avec les autorités impériales et discuter les relations entre les deux pays, ou plutôt les obligations que le Canada devait assumer au point de vue de sa défense. Il fut alors convenu que si le Canada dépensait un million par année pour sa milice, l'Angleterre serait prête en toute occasion à lui accorder la protection de toute sa flotte et de son armée. Eh bien, monsieur, qu'a fait le Canada ? Il n'a pas seulement dépensé un million par année, mais il a fait plus. En construisant le Pacifique Canadien, sans un sou d'aide de l'empire, le Canada a contribué à la défense impériale, car aujourd'hui, l'Angleterre peut expédier ses troupes par le Pacifique Canadien pour équiper ses flottes dans l'océan Pacifique, sans quoi elle ne pourrait le faire. Sir Charles Tupper a

fait valoir en cette occasion l'importance du Pacifique Canadien sous ce rapport, et M. Jos. Chamberlain l'a lui-même reconnu dans certains de ses discours sur la fédération impériale. Mais le Canada a fait plus. Il est à construire un transcontinental national et l'avantage que la Grande-Bretagne a tiré du Pacifique Canadien sera doublement accru par la construction du Grand Tronc Pacifique. Plus que cela encore, le Canada a prouvé qu'il est prêt et volontiers d'aider l'Angleterre généreusement lorsque l'occasion s'en présente, tel que, par exemple l'envoi de milliers de ses sujets dans le sud de l'Afrique, pour renforcer les troupes impériales. Ainsi, je dis que le Canada accomplit aujourd'hui son devoir, non pas, je le répète, en contribuant directement à l'échiquier impérial, mais en se chargeant d'une partie du fardeau de sa défense, en soulageant le gouvernement britannique du coût de la garnison de Halifax et Esquimault. La garnison de Halifax et la défense d'Esquimault coûteront à peu près un million. Il en coûtera environ huit cent mille piastres pour l'entretien des hommes et près de deux cent mille piastres pour l'entretien des fortifications. De sorte que nous soulageons le gouvernement britannique d'un autre million chaque année, en le déchargeant de cette responsabilité. Ce n'est pas tant par devoir que par affection et de son plein gré que le Canada se charge de ce nouveau fardeau.

L'honorable député qui a proposé l'adresse a parlé du bonheur qui règne dans les nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Je suis sûr que tout loyal sujet canadien se réjouit de savoir la population si heureuse dans cette contrée. Toutes les provinces du Dominion souhaitent la plus cordiale bienvenue à leurs jeunes sœurs comme membres de la confédération. On a prétendu que les esprits étaient mécontents dans ces provinces de l'Ouest à cause des dispositions constitutionnelles relatives aux écoles. La réponse la plus éloquente à cette insinuation est le résultat des élections partielles pour le parlement central de même que les élections partielles pour les législatures provinciales. Ces résultats prouvent que ces prétendues dissensions sont de pures inventions, fruit du cerveau malade de certains journalistes sans responsabilité, désireux de semer la discorde et la zizanie. Mais, monsieur, s'il était nécessaire de donner d'autres preuves de la cordialité qui existe dans ces provinces, nous n'aurions qu'à lire le troisième paragraphe du discours du trône. Il n'y a pas à se tromper sur l'interprétation de ces paroles qu'a prononcées Son Excellence :

Il n'y a pas au monde de population plus heureuse et plus contente.

Il est vrai que, règle générale, le discours du trône reflète les opinions et les vues du gouvernement, mais il faut faire exception